



# SENLIS PPDC : UN BUREAU AU BORD DU BURN-OUT ???

juin 2016

De mémoire de syndicalistes rarement une visite programmée et annoncée dans un établissement courrier n'a suscité un tel choc !! Le jour même nous avons demandé une audience à la Direction Courrier de l'Oise, nous alerterons le siège si nécessaire. Nous résumons ici l'ensemble des graves dysfonctionnements qui créent une situation locale dégradée et une démoralisation largement partagée.

## Une organisation du travail à vau-l'eau.

En premier lieu, et c'était l'objet initial de notre visite en réponse à une demande d'agents du bureau, la limitation pour certains collègues de ne prendre que 2 semaines de CA l'été.

Ceci en dépit des droits RH. Mais immédiatement des témoignages affluent :

- Sécabilité très fréquente, comme récemment pendant 8 jours, ceci ayant comme origine le non remplacement d'agents mutés.
- Heures supplémentaires non payées.
- CDD sans perspective de CDI alors qu'il y a des vacances d'emplois.
- Absence d'ascenseur depuis 15 jours et, le bureau étant sur 2 étages, des col-

lègues montent à la force des bras des bacs, des structures, où doivent accéder au premier en passant par la rue. Ceci sans la moindre compensation.

- Cabine non totalement sécurisée, la demande de barreaux ne rencontrant aucun écho.
- Graves lacunes sur le plan du ménage : l'agent de nettoyage n'a que 2h30 pour faire les deux étages et le guichet. Résultats : certains endroits comme le garage

à vélo ne sont pas faits, nous l'avons constaté.

## Un découragement profond, une ligne hiérarchique défaillante.

Il apparaît que suite à des mouvements divers, ou suite à des raisons

sanitaires, une encadrante de proximité, arrivée depuis peu suite à un reclassement, effectuée des heures bien au-delà de son temps de travail. Animée par sa conscience professionnelle elle tente, seule sur le radeau, d'éviter le naufrage. Quelques exemples :

- Ses heures supplémentaires non payées. Ses frais de déplacements pour des réunions, jury, non remboursés (Plus de 700kms).



 **TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, CONTINUONS LE COMBAT !  
NE NOUS LAMENTONS PAS, ORGANISONS-NOUS !**

<http://www.cnt-f.org/fedeptt/>

Fédération des activités postales, du courrier et des télécommunications.

Adresse postale : Bourse du Travail, Espace Mandéla

82 Bd du Général Leclerc 95100 Argenteuil

Courriel : [fede.ptt@cnt-f.org](mailto:fede.ptt@cnt-f.org) - Téléphone : 06 52 93 90 88

- Pas de réunion d'équipe sur la plaque depuis près de 3 mois.  
Il ressort de ces faits une véritable souffrance que nous évoquerons à la hiérarchie, voire au siège, à la Médecine de prévention, si rien n'est fait.

### Un profond mécontentement des agents.

A tous ces dysfonctionnements organisationnels s'ajoutent un cadre de travail exigü, dans une salle de distribution située en sous-sol, local dont une grande partie est sans aucune fenêtre, hormis la porte vitrée de l'entrée. Le personnel est en permanence sous éclairage électrique dans ce local presque totalement aveugle. Le haut des casiers HM atteint pratiquement le plafond de la salle. Des panneaux syndicaux se retrouvent dissimulés et inaccessibles derrière des casiers.

Le personnel qui effectue son travail dans ces conditions par souci de rendre service aux usages mérite une véritable reconnaissance. **L'article R.4213-3 DU CODE DU TRAVAIL stipule que "...les locaux destinés à être affectés au travail comportent à hau-**

**teur des yeux des baies transparentes donnant sur l'extérieur, sauf en cas d'incompatibilité avec la nature des activités envisagées".**

- c'est pourquoi nous demandons l'octroi d'une prime pour travail dans un local partiellement aveugle, au prorata du temps de travail effectué dans le lieu et rappel sur cinq ans.

Mais aujourd'hui la coupe est pleine. Il est temps de mettre les revendications sur la table et temps que la Direction prenne ses responsabilités. D'où notre demande d'audience.

**Dans l'immédiat nous appelons chacun-e à signer la pétition qui reprend l'ensemble des revendications.**

**A SENLIS PPDC nous exigeons des mesures immédiates pour que les agents puissent travailler dans de bonnes conditions de santé, de sécurité, et non dans un environnement qui crée des tensions, de la fatigue et de la souffrance au travail.**



### SUPPRESSION DES DÉPASSEMENTS D'HORAIRES ET CRÉATION D'EMPLOIS.

Pour créer l'emploi nécessaire et utile au fonctionnement du service public la CNT revendique la suppression des dépassements d'horaires et la création de véritables emplois de titulaires pour assurer les remplacements lors des surcharges de travail permanentes ou ponctuelles. Ce qui signifie l'arrêt du recours excessif aux embauches précaires et intérimaires, tout en préservant les emplois saisonniers.

Cette revendication impose que partout un volant de remplacement fixé réglementairement à 25% des positions de travail soit effectivement respecté et mis en place.

La réactivation des brigades départementales de réserve, liquidée depuis plusieurs années est une exigence pour pallier à des absences inopinées.

### •Contact / Adhésion

Tract Senlis juin 2016

•Nom :

Prénom :

•Adresse :

Code Postal :

•Ville :

•Bureau :

•Je souhaite adhérer.

•Je peux diffuser les tracts de la CNT.

•A retourner à notre adresse départementale ou par mail : [ptt95@cnt-f.org](mailto:ptt95@cnt-f.org). Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.